

PIANOS et ORGUES

Plano de Chickering, Steingway, Orgues Haines, de Esley, Everett et etc Nordheimer Kimball.

Nous avons un assortiment complet et choisi de bons pianos de seconde main. Les prix et conditions sont à la portée de tous.

A & S Nordheimer 67 RUE SPARKS

DEPECHES DU MATIN (Service Spécial)

New-York, 24—Il semble se confirmer de plus en plus que le terrible incendie de la 7e avenue, à New-York, dans lequel dix personnes ont péri, car l'un des fils de Glenn, qui avait été gravement brûlé en essayant de sauver leur père, est mort depuis à l'hôpital, a été l'œuvre d'un incendiaire, et très probablement de Snyder, le propriétaire du restaurant dans la cuisine duquel le feu a pris.

Paris, 24—La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine vient de juger un bien curieux procès. Il s'agit d'un genre nommé Sourdaine, qui accuse son beau-père, Jean Even, d'avoir voulu l'assassiner. L'autre nie le crime ; chez le commissaire de police, à l'instruction, à l'audience, il a juré qu'il était innocent, affirmant que le mari de sa fille voulait le tuer pour se venger de deux sœurs d'intérêt qu'ils avaient eues ensemble.

Migré tout, on traduisait Even devant le jury de son pays. L'accusé, vivillard de soixante-deux ans, à barbe grise, ayant bonne figure, est vêtu pour sa présentation à ses juges de ses plus beaux habits de dimanche : veste noire et gilet à fleurs.

Il persévérait dans son système de défense et criait bien haut qu'il n'est pas coupable ! Sourdaine persiste dans sa plainte. La veuve Poignant, citée comme témoin, rappelle à la proposition que lui a tenu la soi-disant victime, sembla dire aux jurés que l'accusé n'était pas coupable.

L'accusé — M. Sourdaine — ne tient rancune parce que le mari de sa fille ne veut pas se marier avec elle ; mais il se venge sur sa fille. Le témoin (âgé de soixante-deux ans) — C'est vrai, c'est vrai ! J'aurais voulu être sa femme ; mais je ne lui en veux pas ; je dépose sur ma conscience.

Le jury ne trouvant pas dans ces dépositions des éléments de culpabilité suffisants contre l'accusé, ont rendu en sa faveur un verdict d'acquiescement. La foule, nombreuse dans le prétoire, a sauté de joie par des applaudissements répétés.

Montréal, 23—Un des ouvriers sur le pont nommé Charles Lacourse, est venu se plaindre hier qu'au moment où il montait la rue Brock, il a été assailli par un nommé Clobas Brazeau qui, après l'avoir renversé, lui a enlevé son chapeau et s'est enfui avec, lui laissant en échange un vieux couvre chef qui avait bravé les intempéries de la saison durant plusieurs années.

Brazeau, qui est bien connu de la police et qui n'est sorti du pénitencier que depuis peu, pour une offense semblable, sera sans doute aux uns de la police avant longtemps. Il appartient d'ailleurs à la police de la cité, qui a éprouvé depuis que temps tant d'opérations, les principaux affidés étant à présent des sentences de plus ou moins de durée au pénitencier.

New-York, 24—L'un des cinq condamnés à mort qui devaient être exécutés hier à la prison des Tombs, Charles Giblin, l'assassin de Mme Goetz, de West Houston street, a obtenu un sursis de soixante jours. L'avocat de Giblin s'était rendu spécialement à Albany pour demander au gouverneur de l'Etat, M. Hill, de commuer la peine de l'assassin de Mme Goetz et ce les de dix autres condamnés qui devaient être exécutés en même temps que lui, James Nolan, et le nègre John Lewis. Pour ces deux derniers, le gouverneur de l'Etat a refusé d'intervenir, et s'il a accordé un sursis à Giblin, c'est parce que l'avocat de celui-ci a affirmé avoir découvert des témoignages nouveaux établissant que son client n'était pas aussi coupable qu'on l'avait prétendu à l'abord.

Mais, coïncidence étrange, pendant que le go verneur se laissait fléchir à Albany, le juge Barrett, de la cour suprême, renuait un arrêt à New-York repoussant définitivement la requête de Giblin tendant à faire rouvrir son procès et basée sur les mêmes témoignages invoqués par son avocat, il y a donc tout lieu de croire que Giblin s'échappera pas à potence. que son exécution aura lieu à l'expiration du sursis, c'est-à-dire le 23 octobre prochain.

Quant aux deux autres condamnés, Packenham et Carolin, ils ont été exécutés hier avec Nolan et Lewis.

New-York, 24—Un drame sanglant s'est déroulé vers une heure et demie du matin, dans la 42e rue Ouest, à New-York. M. Richard Hamlin, ancien inspecteur de la voirie, s'est pris de querelle devant la porte de sa maison, avec un jeune homme du nom de John MacCue, qui demeurait et logeait avec la famille Hamlin au No. 322.

Il paraît que M. Hamlin avait déjà donné congé à son locataire depuis plusieurs jours ; mais celui-ci refusait obstinément de s'en aller. Finalement, M. Hamlin ayant rencontré MacCue à la porte, vers une heure et demie du matin, a voulu l'emmener à l'intérieur. Il s'en est suivi une querelle au cours de laquelle MacCue, qui se trouvait avec un de ses camarades de chambre, a dit à celui-ci : "Donnez-moi mon revolver pour que je tue ce damné propriétaire." Le camarade de MacCue a voulu résister ; mais celui-ci lui a pris le revolver de force dans la poche. Sur ces entrefaites, une fille de M. Hamlin, qui était accourue au bruit de la querelle, a paru à la porte, et s'est mise à crier : "Prenez garde, mon père, MacCue serait capable de vous tuer." Mais elle avait à peine prononcé ces mots qu'une détonation se fit entendre et M. Hamlin tomba mortellement blessé, aux pieds de sa fille. En même temps, un policeman se jetait sur MacCue, lui arrachant des mains son revolver encore fumant et mettant le meurtrier en état d'arrestation.

M. Hamlin est dans un état désespéré et l'on attend à ce qu'il meure à tout moment. Quant à MacCue, il a été écroué jusqu'à plus ample informé. Avec lui, dans un magasin de vêtements, se trouvait un ancien garçon de comptoir d'un débit de boissons, MacCue et l'ancien placé depuis quelque temps et venait d'expédier.

Paris, 24—La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine vient de juger un bien curieux procès. Il s'agit d'un genre nommé Sourdaine, qui accuse son beau-père, Jean Even, d'avoir voulu l'assassiner. L'autre nie le crime ; chez le commissaire de police, à l'instruction, à l'audience, il a juré qu'il était innocent, affirmant que le mari de sa fille voulait le tuer pour se venger de deux sœurs d'intérêt qu'ils avaient eues ensemble.

Migré tout, on traduisait Even devant le jury de son pays. L'accusé, vivillard de soixante-deux ans, à barbe grise, ayant bonne figure, est vêtu pour sa présentation à ses juges de ses plus beaux habits de dimanche : veste noire et gilet à fleurs.

Il persévérait dans son système de défense et criait bien haut qu'il n'est pas coupable ! Sourdaine persiste dans sa plainte. La veuve Poignant, citée comme témoin, rappelle à la proposition que lui a tenu la soi-disant victime, sembla dire aux jurés que l'accusé n'était pas coupable.

L'accusé — M. Sourdaine — ne tient rancune parce que le mari de sa fille ne veut pas se marier avec elle ; mais il se venge sur sa fille. Le témoin (âgé de soixante-deux ans) — C'est vrai, c'est vrai ! J'aurais voulu être sa femme ; mais je ne lui en veux pas ; je dépose sur ma conscience.

Le jury ne trouvant pas dans ces dépositions des éléments de culpabilité suffisants contre l'accusé, ont rendu en sa faveur un verdict d'acquiescement. La foule, nombreuse dans le prétoire, a sauté de joie par des applaudissements répétés.

Montréal, 23—Un des ouvriers sur le pont nommé Charles Lacourse, est venu se plaindre hier qu'au moment où il montait la rue Brock, il a été assailli par un nommé Clobas Brazeau qui, après l'avoir renversé, lui a enlevé son chapeau et s'est enfui avec, lui laissant en échange un vieux couvre chef qui avait bravé les intempéries de la saison durant plusieurs années.

Brazeau, qui est bien connu de la police et qui n'est sorti du pénitencier que depuis peu, pour une offense semblable, sera sans doute aux uns de la police avant longtemps. Il appartient d'ailleurs à la police de la cité, qui a éprouvé depuis que temps tant d'opérations, les principaux affidés étant à présent des sentences de plus ou moins de durée au pénitencier.

New-York, 24—L'un des cinq condamnés à mort qui devaient être exécutés hier à la prison des Tombs, Charles Giblin, l'assassin de Mme Goetz, de West Houston street, a obtenu un sursis de soixante jours. L'avocat de Giblin s'était rendu spécialement à Albany pour demander au gouverneur de l'Etat, M. Hill, de commuer la peine de l'assassin de Mme Goetz et ce les de dix autres condamnés qui devaient être exécutés en même temps que lui, James Nolan, et le nègre John Lewis. Pour ces deux derniers, le gouverneur de l'Etat a refusé d'intervenir, et s'il a accordé un sursis à Giblin, c'est parce que l'avocat de celui-ci a affirmé avoir découvert des témoignages nouveaux établissant que son client n'était pas aussi coupable qu'on l'avait prétendu à l'abord.

Mais, coïncidence étrange, pendant que le go verneur se laissait fléchir à Albany, le juge Barrett, de la cour suprême, renuait un arrêt à New-York repoussant définitivement la requête de Giblin tendant à faire rouvrir son procès et basée sur les mêmes témoignages invoqués par son avocat, il y a donc tout lieu de croire que Giblin s'échappera pas à potence. que son exécution aura lieu à l'expiration du sursis, c'est-à-dire le 23 octobre prochain.

Quant aux deux autres condamnés, Packenham et Carolin, ils ont été exécutés hier avec Nolan et Lewis.

New-York, 24—Un drame sanglant s'est déroulé vers une heure et demie du matin, dans la 42e rue Ouest, à New-York. M. Richard Hamlin, ancien inspecteur de la voirie, s'est pris de querelle devant la porte de sa maison, avec un jeune homme du nom de John MacCue, qui demeurait et logeait avec la famille Hamlin au No. 322.

Il paraît que M. Hamlin avait déjà donné congé à son locataire depuis plusieurs jours ; mais celui-ci refusait obstinément de s'en aller. Finalement, M. Hamlin ayant rencontré MacCue à la porte, vers une heure et demie du matin, a voulu l'emmener à l'intérieur. Il s'en est suivi une querelle au cours de laquelle MacCue, qui se trouvait avec un de ses camarades de chambre, a dit à celui-ci : "Donnez-moi mon revolver pour que je tue ce damné propriétaire." Le camarade de MacCue a voulu résister ; mais celui-ci lui a pris le revolver de force dans la poche. Sur ces entrefaites, une fille de M. Hamlin, qui était accourue au bruit de la querelle, a paru à la porte, et s'est mise à crier : "Prenez garde, mon père, MacCue serait capable de vous tuer." Mais elle avait à peine prononcé ces mots qu'une détonation se fit entendre et M. Hamlin tomba mortellement blessé, aux pieds de sa fille. En même temps, un policeman se jetait sur MacCue, lui arrachant des mains son revolver encore fumant et mettant le meurtrier en état d'arrestation.

M. Hamlin est dans un état désespéré et l'on attend à ce qu'il meure à tout moment. Quant à MacCue, il a été écroué jusqu'à plus ample informé. Avec lui, dans un magasin de vêtements, se trouvait un ancien garçon de comptoir d'un débit de boissons, MacCue et l'ancien placé depuis quelque temps et venait d'expédier.

Paris, 24—La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine vient de juger un bien curieux procès. Il s'agit d'un genre nommé Sourdaine, qui accuse son beau-père, Jean Even, d'avoir voulu l'assassiner. L'autre nie le crime ; chez le commissaire de police, à l'instruction, à l'audience, il a juré qu'il était innocent, affirmant que le mari de sa fille voulait le tuer pour se venger de deux sœurs d'intérêt qu'ils avaient eues ensemble.

Migré tout, on traduisait Even devant le jury de son pays. L'accusé, vivillard de soixante-deux ans, à barbe grise, ayant bonne figure, est vêtu pour sa présentation à ses juges de ses plus beaux habits de dimanche : veste noire et gilet à fleurs.

Il persévérait dans son système de défense et criait bien haut qu'il n'est pas coupable ! Sourdaine persiste dans sa plainte. La veuve Poignant, citée comme témoin, rappelle à la proposition que lui a tenu la soi-disant victime, sembla dire aux jurés que l'accusé n'était pas coupable.

L'accusé — M. Sourdaine — ne tient rancune parce que le mari de sa fille ne veut pas se marier avec elle ; mais il se venge sur sa fille. Le témoin (âgé de soixante-deux ans) — C'est vrai, c'est vrai ! J'aurais voulu être sa femme ; mais je ne lui en veux pas ; je dépose sur ma conscience.

100.000.00 de Marchandises Sèches

A VENDRE PAR ENCAN PUBLIC D. GARDNER & Cie 66 ET 68 RUE SPARKS

Commenceront le 1er Juin pour se continuer jusqu'au 1er Juillet Une vente sacrifiée de tout leur fonds de marchandises Ceci comprend des marchandises de premier choix qui seront vendues à moitié prix.

UN MOT AUX SAGES. VENEZ DE SUITE Laines, Cotons, Toiles, Etoffes à l'Inde, Soies, velours, Rubans, Gants et Chapeaux de toutes espèces

300 DOLMAN'S ET PALETOIS POUR DAMES. 500 JERSEYS DE \$1.00 JUSQU'A \$3.00 TAPIS, TOILES CIRRES ET TAPIS HUILES.

Le contenu de 9 départements Il faut que tous soit vendu.

D. GARDNER & CIE.

PRIX DU MARCHÉ VIANDIS

Agneau, par livre..... 80 cts à 1 11 Veau, par livre..... 0 85 à 0 97

VOLEILLES Poulets, le couple..... 0 30 à 0 40 Canards, le couple..... 0 50 à 0 60 Dindes, chacune..... 0 00 à 0 80

LIGURES Patates nouvelles, le sac..... 0 35 à 0 40 Fèves à beurre, le gallon..... 0 08 à 0 09

CELESTINE Carottes par douz. de paquets..... 0 03 à 0 05 Choux, chacun..... 0 05 à 0 15

CHOUX Carottes par douz. de paquets..... 0 15 à 0 20 Betteraves, 1/2 doz. de paquets..... 0 20 à 0 25

OGONNES Oignons, le paquet..... 0 00 à 0 03 Eau de la, le doz..... 0 00 à 0 10

BEURRE Beurre, imprime, le livre..... 0 22 à 0 24 Beurre, en saeu, le livre..... 0 17 à 0 18

POMMES Pommes, le gallon..... 0 12 à 0 13 Bluet, la pinté..... 0 10 à 0 12

FRUITS Prunes, le seau..... 0 20 à 0 60 Miras, le seau..... 0 05 à 1 00 Melons, chacun..... 0 20 à 0 50

FOURRAGES Paille, la tonne..... 7 00 à 12 00 Foin, la tonne..... 6 00 à 7 00

La laine se vendait de 18 à 20 cts. la livre.

HOTEL CANADIEN

Le magnifique hôtel vient d'être achevé par M. John Johnson, propriétaire de "Royal Exchange". Les repas sont servis à toute heure. La carte, système européen, et sous la surveillance d'un cuisinier français de première classe.

Vins, cervis, eau-de-vie, champagne et liqueurs de première qualité. Cet établissement est très meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et les salons agréables, faisant face au "Royal Exchange".

Le prix de la chambre est de 1.00 par jour. L'entrée est gratuite de 12 heures à 10 heures. J. H. JOHNSTON, Propriétaire

536 et 538 sur la rue "Nesse".

536 et 538 sur la rue "Nesse".

CHARBON

Les meilleurs qualités de charbon de bois et anthracite

BIEN CUIBLE ET TAMISE O'RILEY & HENEY (Suc. de J. A. Snybold) Rue Sparks BLOC RUSSELL

NETTOYAGE des TAPIS

A LA VAPEUR Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez STEPHENS WILKINS, 127 rue Augusta, Bank.

Les ordres peuvent être laissés au No 78, rue Bank.

JOS LANDREVILLE

101 Rue Sparks Ec. de location, Chevaux et Voitures de toutes espèces. Communications par téléphone.

CHITTY & CO.

Encanteurs et Agents PROPRIETES :: FONCIERES 48 RUE ELGIN, OTTAWA

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND CHAUSSURES EN GROS 21 RUE RIDEAU, OTTAWA

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D. LE 25EME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE MERCREDI, 21 AOUT 1889 A 2 HEURES, P.M.

VALEUR TOTALE DES LOTS \$50,000.00 Gros Lot: Un Immeuble de \$6,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS: 1 Immeuble de \$5,000.00 \$5,000.00 1 do 2,000.00 2,000.00

2 Immeubles de 1,000.00 1,000.00 4 do 500.00 2,000.00 10 do 300.00 3,000.00

30 Aménagements 200.00 6,000.00 60 do 100.00 6,000.00 300 Montres d'or 50.00 15,000.00 1000 Montres d'argent 10.00 10,000.00 1000 Services de toilette 5.00 5,000.00

2307 Lots valant \$50,000.00 COUT DU BILLET \$1.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pourcent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI le jour du tirage. Tirages, le 2e Mercredi de chaque mois. Le Secrétaire: S. E. LEBEVRE, Bureau: 19, Rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

W. E. BROWN MANUFACTURIER ET MARCHAND CHAUSSURES EN GROS 21 RUE RIDEAU, OTTAWA

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des mailles.

MALLES Fermeture Arrivée.

Ottawa - Toronto, Halifax, St. John's, etc.

Ottawa - Boston, New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

Ottawa - St. John's, etc.

Ottawa - Boston, etc.

Ottawa - New-York, etc.

Ottawa - Montréal, etc.

Ottawa - Québec, etc.

Ottawa - Halifax, etc.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

Montreal et Ottawa

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK ET TOUTS LES POINTS A L'EST ET AU SUD.

Les convois partent de la gare de rue Elgin comme suit:

TRAIN EXPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se recorde de Grand Tronc à Gouaux pour l'Est et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est, s'y rattachant à 11.30 a.m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à manger, se rattachant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arrivent à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'Est, se rattachant à la gare d'adventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 p.m. et se rattachant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p.m. et se rattachant à ces trains avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.40 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chars dorciot pulman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau des billets de la C. & N. Y.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général

PERCY R. TODD, Agent général des Passagers.

PAS DE GOUTER GRATIS

Quand vous êtes pressé, vous ne devez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 h. a.m. jusqu'à soir. Une bonne assiette de soupe, viande, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades en grande variété, une spécialité.

C'est pour l'accommodation des marchands et des comités et le public en général. C'est le repas le plus succulent que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que s'importe où. Venez à "International Hotel", sur la rue George et jugez par vous-même. LANCOT, Prop. G. J. NICHOLSON, Restaurateur.

DOMINION FLOUR STORE

La plus et vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farines etc.

THOMAS GORMAN PROPRIETAIRES

36, Carre du Marche By. 36

MODES

De saison, des derniers goûts et fashionables

STYLE DE NEW-YORK, A DE BAS PRIX

Mlle. A. McDONALD

MAGASIN DE MODES PARISIENNES: 621-RUE SUSSEX-831

10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE

De tout choix, doivent être vendus d'ici le 1er Juillet. Prix depuis 4 cent en montant.

Tapisserie posée pour 10 cts le rouleau.

Je possède les plus beaux papiers de choix du Canada et des Etats-Unis. Grand assortiment de papiers dorés depuis 25 cent le rouleau, et bordures depuis 5 cent le verge. J'invié le public à venir me voir.